



Assemblée Générale du 27 février 2010
Compte-rendu/Relevé de décisions

Rédacteur : Chantal Daron

Etaients présents :

Jean Allory - Sologne Nature Environnement
Jonathan Bourdeau-Garrel - Chargé de missions Nature Centre
Nicole Combredet - CDPNE,
Chantal Daron - Nature 18 / Secrétaire de Nature Centre,
Christian Daron - Nature 18,
Romain Debut - Commissaire aux Comptes ORCOM
Isabelle Ducharme - Eure-et-Loir Nature
Nino-Anne Dupieux - Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre
Jean Eldin - Indre Nature
Jean-Pierre Fonbaustier - Indre Nature,
Pierre Havard - Sologne Nature Environnement,
Guy Janvrot - Président de Nature Centre,
Fanny Le Guen - Coordinatrice Nature Centre
Anne-Joëlle Legourd - Collège Adhérents,
Jean Niel - Perche Nature
Didier Papet - Loiret Nature Environnement,
Jean Louis Posté - Mauves Vivantes / Vice-Président de Nature Centre,
Sylvain Pradel - Mauves Vivantes
Jean Louis Pratz - CERCOPE / Trésorier de Nature Centre,
Bernard Rousseau - APSL / Vice-Président de Nature Centre,
Maurice Sempé - CERCOPE
Jean-Louis Sénotier - Loiret Nature Environnement / Vice-Président de Nature Centre,

Excusés :

Christian Andres - LPO Touraine
Joël Aubouin - Eure et Loir Nature,
Claude Choquet - Club Jeune Nature et Animaux
Michel Durand - SEPANT,
Philippe Kuligowski - Gâtinais Nature
Cyrille Renard - APSL
Claude Surand - Société d'Orchidophilie du Centre Loire
Sylvain Thomas - Cabinet expert comptable

Absents :

Michel Durand - SEPANT
Jean Pinsach - Loir et Cher Nature
Cyrille Renard - APSL

1 - Rapport d'activités

Lecture du rapport d'activités 2009 par Chantal Daron

Remarques sur l'Ecopôle

Didier Papet ajoute au sujet de l'Ecopôle (page 4) que Pascale Coppin et lui-même sont membres du Conseil d'Orientation de l'Ecopôle (instance au rôle consultatif sur les projets présentés)

Didier Papet : Modifier « Réserve de Saint Pryvé » par « Réserve de Saint Mesmin »

Didier Papet : concernant l'Ecopôle, il n'existe pas de grille dans laquelle les projets des associations devraient rentrer, il faut laisser à chacun la liberté de déterminer les projets qu'il souhaite mener.

Jean Eldin pense qu'il serait légitime que Nature Centre ait la Présidence du Conseil d'Orientation de l'Ecopôle au lieu qu'il y ait une présidence par défaut comme actuellement.

? : Ecopole : label régional mais pas au delà

? : repenser le fonctionnement de l'Ecopole

Remarques sur le bois

Jean Eldin au sujet de la filière bois énergie et de la certification forestière demande quel est le positionnement de Nature Centre.

Jean-Louis Pratz indique qu'il se sent un peu seul sur cette thématique. Pour information, toutes les prises de position sont en lignes sur le site internet de FNE (prises de position nationales).

Le débat actuel porte sur comment, dans les régions, on sera en capacité de traduire le protocole signé dans le cadre du Grenelle : produire + tout en préservant mieux la biodiversité, dans le cadre d'une démarche territoriale concertée. Le Bureau de Nature Centre a pris position sur le débat au niveau national, position reprise au niveau des instances de FNE. Lors du Congrès et de l'AG de FNE, le débat se poursuivra.

Jean Eldin fait part de ses inquiétudes car, par exemple sur le terrain, les techniciens de l'ONF ont marqué pour abattage des arbres avec des nids de cigognes noires

Jean-Louis Pratz répond que c'est le genre d'informations à faire remonter de toute urgence.

Jean-Louis Pratz et Guy Janvrot pensent que le sujet du Bois pourrait faire l'objet d'une discussion dans un prochain CA de Nature Centre.

Remarques sur les diagnostics biodiversité

Jean-Pierre Fonbaustier évoque les problèmes rencontrés dans le partenariat avec Hommes et Territoires pour les diagnostics biodiversité. Et notamment le décalage entre la légèreté des questionnaires d'Hommes et Territoires par rapport aux enjeux des diagnostics et au travail mené par les APNE.

Guy Janvrot rappelle que Nature Centre intervient dans des réunions où les agents de développement de chaque pays sont regroupés et que c'est un lieu favorable pour le réseau Nature Centre pour se faire reconnaître comme intervenant pertinent.

Remarque sur l'eau

Didier Papet note qu'il y a un représentant de Nature Centre pour le SAGE Nappe de Beauce (Cyrille Renard) mais personne sur le SAGE Loiret.

Guy Janvrot précise que Nature Centre est présent dans le SAGE nappe de Beauce parce que c'est un SAGE interdépartemental et même interrégional. Ce sont les APNE locales qui ont vocation à être dans les SAGE plus locaux.

Nino-Anne Dupieux demande s'il y aurait quelqu'un pour aider Josselin de Lespinay sur le SAGE Cher Aval - voir à ce qu'il prenne contact avec Yves Cheron et Michèle Régnier.

Remarques sur les représentations de Nature Centre

Jean-Louis Sénotier demande à ce que soit retiré le CSRPN et rappelle que seuls les individuels y siègent, non les associations.

➤ *Adopté à l'unanimité*

2 - Rapport financier par JL Pratz

Jean-Louis Pratz explique qu'un travail de valorisation du bénévolat a été réalisé cette année. Et que par ailleurs, il est satisfait de pouvoir présenter un bilan positif pour la deuxième année.

Il explique qu'en 2009 les actions menées par Nature Centre ont été réalisées en collaboration avec les associations du réseau (8me geste quotidien, carte verte, actualisation étude air, ..)

➤ *Adopté à l'unanimité*

Jean Eldin interroge le commissaire aux comptes sur la circulaire Fillon du 18 janvier 2010 (clarification des possibilités d'aide aux associations) afin d'obtenir plus d'informations. Le commissaire aux comptes n'étant pas au fait de cette circulaire, aucune réponse n'est apportée. Le réseau juridique de France Nature Environnement a été sollicité sur ce sujet.

Bernard Rousseau ajoute que cette circulaire a pour objet de lutter contre les fausses associations.

Budget prévisionnel

Jean-Louis Pratz passe en revue les différentes demandes de subvention déposées ou à déposer au titre de l'année 2010

Pierre Havard demande des informations quant au pilotage du groupe de travail sur les pesticides.

Guy Janvrot explique que Nature Centre a été identifié comme ayant une expertise dans le domaine des pesticides et qu'il a été contacté par la DRAAF pour présider le groupe de travail sur les Zones Non Agricoles. Proposition que Guy Janvrot a acceptée à condition que ce travail fasse l'objet d'une subvention. Accord de la DRAAF : 35.000€ / an sur 2 ans (50% DRAAF / 50% FEADER). Cela représente 3 mois du salaire de Jonathan Bourdeau Garrel qui suivra les différents groupes de travail et interviendra en tant que support technique.

Bernard Rousseau pense qu'il faut refaire une convention avec l'Agence de l'Eau.

Guy Janvrot indique que c'est déjà le cas avec le déploiement régional de l'opération O Pesticide.

Rapport du commissaire au compte

Lecture du rapport par le représentant du cabinet du commissaire au compte n'apportant aucune remarque particulière de sa part.

3 - Rapport moral par le président

Parmi les actions menées cette année :

- L'actualisation de l'étude sur les outils de sensibilisation à la qualité de l'air a été réalisée par la CDPNE et a dégagé des actions possibles : il est important que les associations s'approprient ce thème à enjeux, d'autant qu'il y a des financements à la clé.
- La réalisation de la Carte Verte sur la zone pilote de la Gâtine Tourangelle ainsi que la méthodologie générale par la SEPANT: l'objectif visé était un déploiement régional en partenariat avec l'Ecopôle.
- La recherche d'un hébergement Ecopôle : la directrice de l'Ecopôle a continué la recherche de locaux susceptibles d'héberger les membres de l'Ecopôle. A ce jour, il y a 3 pistes identifiées :
 - 6 rue Jeanne D'Arc en centre ville (travaux importants à prévoir, lourde charge pour la Région),
 - Faubourg Madeleine à l'Est d'Orléans (à visiter),
 - Ancienne caserne militaire située Place d'Armes à côté du boulevard de Châteaudun,
- Le partenariat avec Hommes et Territoires imposé par la Région pour les diagnostics biodiversité pose des difficultés sur le terrain.

Chantal Daron indique qu'il faut prendre rdv avec les Pays.

Guy Janvrot ajoute que dans les rencontres avec les différents groupes politiques, il a rappelé la légitimité du réseau Nature Centre qui doit être prioritaire sur les diagnostics biodiversité.

- Le partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations évolue lentement à l'image de ce qui se passe dans les autres régions. Pour l'instant : 2 demandes d'intervention ont été faites par la CDC (1 sur la méthanisation - 1 h d'intervention auprès des 3 caisses régionales + 1 sur le photovoltaïque à l'automne)

Ouverture du débat

Jean Allory lance une réflexion sur la biodiversité et la place de l'Homme. Le débat étant trop vaste, il est proposé que cela fasse l'objet d'un prochain débat en Conseil d'Administration.

Jean-Pierre Fonbaustier souhaite avoir des précisions sur la rencontre avec la DREAL prévue le 19/03/2010.

Fanny Le Guen répond qu'un travail de préparation est en cours au sein du Groupe des Directeurs qui a listé les interrogations à faire remonter. Nature Centre va envoyer les documents de préparation aux associations afin d'homogénéiser notre discours et faire remonter d'éventuels sujets de discussion.

Bernard Rousseau pense qu'il faut rassurer le DREAL sur la santé financière de Nature Centre et qu'il serait important que Jean-Louis Pratz en parle.

Jean Eldin rappelle les thématiques sur lesquelles les Directeurs ont jugé intéressant d'interpeller la DREAL (thématiques communes à toutes les associations du réseau) :

- éducation à l'environnement
- l'eau (0 pesticide)
- la biodiversité : trame verte et bleue, animation du réseau naturaliste, suivi espèces et habitat, structuration des données du réseau

Il apparaît également essentiel de redéfinir le contenu de la notion de « débat public ». Ainsi que de se faire préciser les enveloppes et les calendriers définis pour les subventions. Il ne faut pas revenir à un mode de

fonctionnement toxique - on travaille avec les salariés et on sait si on a des fonds qu'après - institutionnalisation de ce type de réunion : au moins une par an

Guy Janvrot pense que les bénévoles doivent intervenir en priorité et non les salariés.

Anne-Joëlle Legourd souhaiterait que la question de la santé et des modifications génétiques soit soulevée à la DREAL

Jean-Louis Sénotier s'interroge sur l'attitude de la DREAL qui refuse d'intervenir sur les dossiers qui impactent les zones Natura 2000.

Didier Papet rajoute que désormais il y a la DRE dans la DREAL, ils ne peuvent donc pas dire qu'ils ne connaissent pas.

➤ *Adopté à l'unanimité*

4 - Elections

Election du CA

Chantal Daron (N 18)

Guy Janvrot (LNE)

Jean-Louis Sénotier (LNE)

Nicole Combredet (CDPNE)

Maurice Sempé (CERCOPE)

Résultat des élections : 45 listes complètes

Election du bureau

Président : Guy Janvrot - élection à l'unanimité

Trésorier : Jean-Louis Pratz - élection à l'unanimité

Secrétaire : Chantal Daron - élection à l'unanimité

Vices-présidents :

Jean-Louis Sénotier / Bernard Rousseau / Jean-Louis Poste / Nicole Combredet - élection à l'unanimité

Guy Janvrot demande aux représentants d'Indre Nature et de Sologne Nature Environnement si leurs associations respectives peuvent être représentées au Bureau de Nature Centre.